

## Objet de l'opération

Le Département, en accord avec la commune de Sarzeau, poursuit son programme de sécurisation de l'axe RD780 avec l'étude de l'aménagement du carrefour de Brillac.

Les objectifs du projet ont été définis par **le Département, maître d'ouvrage** de l'opération :

- **Sécuriser et homogénéiser** le traitement des accès sur l'itinéraire RD780 ; **faciliter** les échanges entre les voies communales et la RD780.
- **Adapter le niveau de service de la RD780** entre Sarzeau et Arzon avec une configuration d'itinéraire de transit.

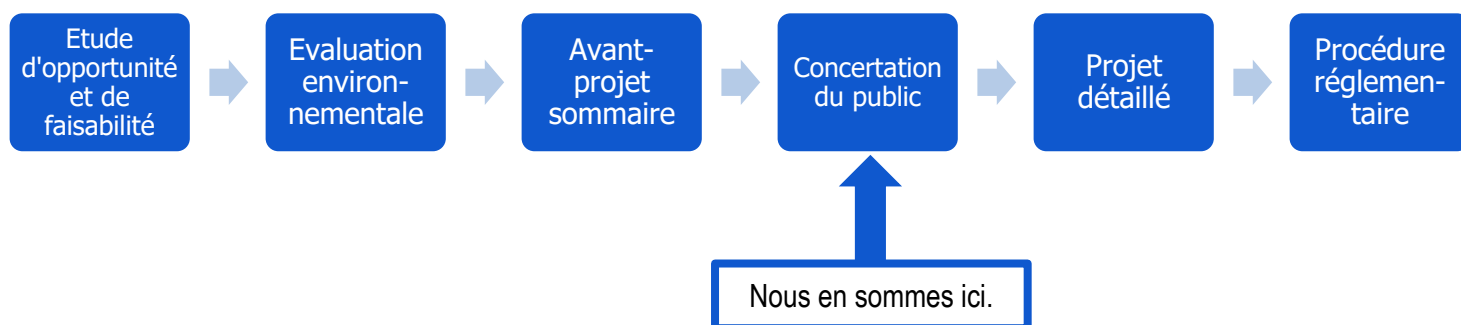
Le Département, associé à la commune de Sarzeau, engage une étape de concertation et vous invite à la :

**Réunion publique le 6 mars 2023 à 18h30,**  
**Centre culturel l'Hermine, salle Armorique à SARZEAU**  
Présentation des aménagements du carrefour de Brillac  
**Votre avis nous intéresse !**



## Déroulement des études

La création d'une infrastructure routière est un projet de longue haleine. Un tel projet est soumis à de nombreuses étapes présentées ici :



## Comment participer ?

Le conseil départemental du Morbihan, maître d'ouvrage de l'opération, souhaite mettre en place une démarche d'information afin d'écouter les avis et questionnements sur les aménagements à l'étude sur le carrefour de Brillac puis prendre une décision éclairée.

**Chacun pourra s'informer et donner son avis lors de la  
réunion publique le 6 mars 2023 18h30  
Centre culturel l'Hermine, salle Armorique à SARZEAU**

### Contacts

**Maîtrise d'ouvrage** : Conseil départemental du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre** : Direction des routes et de l'aménagement

**Contact avec les élus ou la presse :**

Davy DANO (cabinet) 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : [xavier.domaniecki@morbihan.fr](mailto:xavier.domaniecki@morbihan.fr)